



Mise en demeure de payer une facture

Par isa68, le 19/09/2017 à 14:59

Bonjour,
je viens d'avoir une facture de mise en demeure de payer une facture qui date du 22/06/2009 par le trésors public on est en 2017 que dois je faire je tout payé à cette adresse mais n'ai plus de preuve vu les années. déjà jeter les reçu de paiement en espèces.

merci beaucoup pour votre réponse je ne sais pas quoi faire